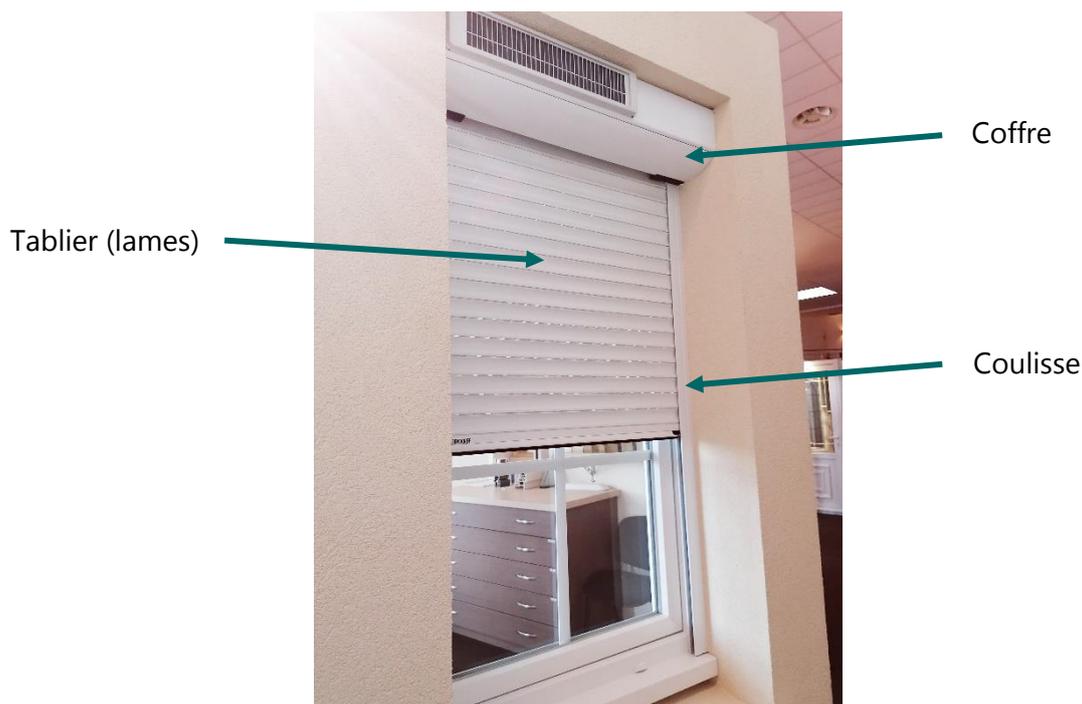


Conseils d'entretien Volets Roulants Bubendorff

1- Nettoyage et entretien

- Coupez l'alimentation électrique du volet avant tout nettoyage
- **Nettoyer 1 fois par an** (2 fois en ambiance marine), les façades du **coffre**, les parties extérieures des **coulisses** ainsi que le **tablier** de volet roulant à l'eau savonneuse et avec un simple coup d'éponge. Assurer le séchage au moyen d'un tissu non synthétique, propre et doux.
- Si votre volet roulant grince, **pulvériser un lubrifiant spray à base de silicone** dans l'angle en haut de vos coulisses (guide des lames).



- **Ne jamais utiliser de produits granuleux, chlorés ou abrasifs** (type « Cif »).
- **Brossage des joints** brosse des coulisses pour en chasser la poussière et les maintenir souples.
- Dépoussiérer régulièrement la grille de ventilation (ne pas l'obstruer).
- **Volet solaire** : le panneau solaire doit être nettoyer de toutes salissures et autre pollution sur le panneau. Il ne doit pas être masqué ou recouvert (exemple : installation de store banne ou pergola au-dessus).

2- Conseils

- **Volet roulant à commande radio** : en cas de panne, vérifier d'abord le fonctionnement de la pile de la télécommande avant de nous contacter.
- Un conseil en cas de vent fort : Maintenir le volet ouvert ou fermé en totalité (jamais entrouvert).
- Ne jamais utiliser un jet d'eau ou un jet haute pression pour le nettoyage de votre volet.

3- Garantie

Votre volet roulant BUBENDORFF est garanti **7 ans pièces, main d'œuvre et déplacement**. L'horloge et les accessoires sont **garantis 2 ans**. Moteur remplacé dans le cadre d'un SAV Hors garantie facturé = 5 ans pour le moteur et 2 ans main d'œuvre et déplacements.

Si vous avez un dysfonctionnement sur votre volet roulant, vous pouvez dans un premier temps aller au compteur général, couper 7 secondes et ensuite rebrancher 15 secondes.

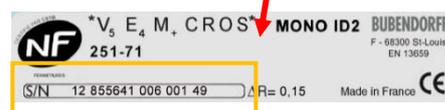
Faites cette procédure 3 fois, le volet roulant doit descendre, si c'est le cas, le faire descendre complètement et le remonter complètement.

Si le problème persiste, merci de bien vouloir nous contacter au numéro ci-dessous en nous communiquant le **n° S/N**, et ses 16 chiffres, inscrit sur une **étiquette en bas à droite sur la dernière lame du volet roulant à l'intérieur**.

Si votre volet est encore sous garantie vous pouvez faire une demande d'intervention directement sur le site.

⚠ Non pris en charge dans le cadre de la garantie : Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, acte de vandalisme, surtension électrique, phénomène naturel (orage, grêle...)

Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (par mail ou par courrier postal). Après réception du coupon, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.



Service-Après-Vente POUPIN

☎ 02 43 01 54 78

✉ sav@poupin.com

Mis à jour le 15/07/2020